

QUE SAIS-JE DE L'ATTITUDE DE LA POPULATION DE LA VILLE DE GOMA FACE AUX INSTITUTIONS FINANCIERES EVOLUANT DANS UN ENVIRONNEMENT INCERTAIN ? DE 2008 à 2014

Par SHUKURU BWENGE Jean, Assistant du second mandat à l'Institut Supérieur de Développement Rural de Goma « ISDR GOMA »

Licencié en Sciences Commerciales et Financières, Option : Comptabilité

Tél + 243 993 380 991 ; E-mail : juanbwenge2@gmail.com

RESUME

Cette étude a porté sur « l'attitude de la population de Goma face aux institutions financière dans un environnement incertain ».

Certes, ces institutions ont traversé une conjoncture difficile, ce qui a eu des répercussions douloureuses sur la situation socio-économique des épargnants (membres).

A l'issue de nos investigations soutenues par les tests statistiques, l'analyse révèle que la plupart de la population de Goma n'a pas confiance à l'égard des institutions financières suite au manque de crédibilité dans leur gestion de l'épargne. Parmi ces dernières, les plus ciblées sont celles non classiques. Il s'agit de coopératives d'épargne et des crédits (COOPEC), de mutuelles d'épargne et des crédits (MECRE) ainsi que les tontines.

Mots clés : Institutions financières, Environnement, Population, Attitude, Epargne.

ABSTRACT

This study focused on the attitude of the population of Goma towards financial institutions in an uncertain environment.

Admittedly, these institutions have gone through a difficult situation, which has produced painful repercussions on the socio-economic situation of serves (members). At the end of our investigations support by statistical tests, the analysis reveals that most savers do not trust financial institutions due to the lack of credibility in their managment of the savings.

Among the latter, the most targeted are the non-classical ones. These are savings and credit cooperatives (COOPEC), mutual and savings and credit cooperatives (MECRE) as well as tontines.

Keywords : Financial institutions, Environment, Population, Attitude, Savings.

INTRODUCTION

La thématique de ce numéro de la revue est atypique. Plutôt que d'aborder d'importantes questions telles que l'impact de la crise financière sur le fonctionnement des entreprises financières, les stratégies de compétitivités des IMF dans un environnement concurrentiel et ainsi de suite, ce numéro présente des recherches utilisant des ensembles des données transversales récoltées auprès des enquêtés de la ville de Goma.

Dans le contexte actuel d'une situation assez préoccupante du secteur financier en RDC, traiter de l'attitude de la population de Goma face aux institutions financières dans un environnement incertain peut sembler un pari audacieux.

Certes, les difficultés que connaissent les institutions financières en RDC en général et dans la ville de Goma en particulier sont parmi les raisons majeurs qui entravent la confiance de la population à l'égard des institutions financières dans la ville de Goma.

Depuis plusieurs décennies, les institutions financières ont participé à la réduction de la pauvreté à travers différents services en faveur de la population diminué des moyens.

Pour KOFFI ANAN¹ « Rendre les secteurs financiers accessibles à tous, a le pouvoir d'améliorer les conditions de vie des populations, en particulier ses pauvres ».

Pour ce faire, l'auteur ajoutant « un petit prêt, un compte d'épargne, ou une assurance peuvent faire une différence pour une famille à bas revenus. Ils permettent à ces gens d'investir dans une meilleure alimentation, dans leur logement, leur santé et l'éducation de leurs enfants. Ils permettent de mieux réagir lors de périodes difficiles dues à des mauvaises récoltes, à la maladie ou à un décès. Ils aident à planifier l'avenir. Dans des nombreux pays en développement les petites entreprises et les micros entrepreneurs font face à des sérieuses difficultés de financement. Mais en accédant à des ressources financières, ils peuvent participer pleinement à la vie économique de leur société, créer des emplois pour eux et pour les autres et atteindre leur plein potentiel. Les pays dans lesquels les entreprises ont des opportunités pour se développer auront plus des chances de prospérer ».

Dans plusieurs décennies, les institutions financières en RDC ont traversé des périodes de crises profonde, une conjoncture incertaine ayant de répercussions sur la situation socio-économique de la population.

¹ Commission Européenne, Micro Finance : Orientations méthodologiques, 2^{ème} édition Luxembourg, 2000 ; P.30, cité par Dr BENOIT KAMBALE MBAKULI IRAH.

Au lieu que ces institutions en RDC soient porteuses voir incubatrices des solutions à la misère de la population pauvre, tel que l'ont préconisé les acteurs de développement qu'il faut offrir des services financiers de proximités visant à assurer l'autopromotion socio-économique des populations à faibles revenus, Hélas elles ont été dans certains temps sources de crise de la population. De ceci, rien n'est étonnant car en fixant le regard à la genèse du secteur financier et autres en RDC, les antivauteurs tels que : l'impunité, le manque d'expérience, le détournement etc. constituent un fléau séculaire qui a eu comme conséquence de faillite voir de crise irréversible, dans certaines institutions financières.

A la suite de période de crise profonde que traversent les institutions financières en général et plus particulièrement celles de l'Afrique subsaharienne le FMI² propose qu'il serait évident aux institutions financières de « surveiller de près les facteurs de vulnérabilité dans les institutions et être prêt à agir rapidement, une surveillance rigoureuse des banques, fondée sur l'analyse des risques, sera indispensable pour déceler rapidement les faiblesses du système bancaire et y remédier ».

Ce même problème a fait objet de plusieurs investigations, c'est ainsi que dans ses recherches, ALIANGO MARACHTO Dédé³ a cité quelques facteurs de vulnérabilité du secteur financier surtout des IMF Congolaises, il s'agit d' où de :

- ***Un secteur en pleine émergence*** : le secteur de la micro finance en RDC est en pleine émergence, la plupart d'institutions de micro finance sont jeunes et non encore agréées par la banque centrale.
- ***Une mauvaises Gestion des fonds*** : plusieurs études sur les institutions financières de Microfinance dans notre pays montrent que la majorité d'institutions emploient des personnes non qualifiées dans la gestion de l'épargne et de crédit.
- ***Une collecte faible de l'épargne des membres*** : la plupart d'institutions de microfinance congolaises ne collectent pas l'épargne de façon systématique,...
- ***Un accès très réduit aux subventions, emprunts et fonds de garantie*** : bien que les subventions soient disponibles, plusieurs institutions de microfinance n'y ont pas accès. Et en dernier lieu vient.
- ***Manque d'appui financier de la part des organismes gouvernementaux*** : l'appui de l'Etat congolais aux institutions de microfinance est quasi inexistant.

Tels sont les éléments qui sont à la base de la situation actuelle du système financier en RDC.

² FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne 2009, p.2.

³ ALIANGO Dédé M, Problématique de financement des institutions de Microfinance Congolaise, EDUPC, FASE, 2009, p.30-31.

Il revient à l'Etat Congolais et à la banque centrale d'organiser une réforme de ce dit secteur pour mettre à l'abri la population épargnant de ces abus que souffle ce secteur.

Pour mieux tirer profit du développement de la microfinance, le gouvernement de la RDC a jugé utile de définir une politique nationale de microfinance et elle est résumée en ce qui suit :

Les objectifs spécifiques du gouvernement sont de favoriser la création et le développement d'IMF viables qui offrent des services durables aux populations promouvoir le développement d'un secteur de microfinance pérenne et intégré au secteur financier et corrélé avec la promotion de la petite et moyenne entreprise, prenant en compte les spécificités provinciales et offrant une couverture équilibré ». ⁴

Les institutions financières congolaises en situation actuelle difficile comme celle traversée actuellement peuvent tirer profit aussi de l'idée de Eric LAMARQUE et Gérard d'Hirigoyen⁵, « en période de crise grave propice au développement d'un lourd climat d'insécurité et d'incertitude, les banques doivent nécessairement considérer la famille comme un centre de décision et un centre de profit. Hélas ! Après la crise des années 2007-2008, la population de Goma a subi des pertes répétitives de l'épargne à la suite d'une conjoncture difficile contraignant quelques institutions financières d'arrêter leurs activités.

Ainsi cette population devrait nous permettre de saisir advenant le cas, l'ampleur de l'impact de la situation difficile actuelle de l'institution financière sur la vie socio-économique de la population de Goma.

Tout au long de notre démarche, nous tentons de répondre à la question principale suivante :

La population de Goma a-t-elle confiance à l'égard des institutions financières vu la conjoncture actuelle qu'elles traversent ?

Pour répondre à cette question ci-haut posés, l'hypothèse suivante a été formulée :

Nous disons a priori que la population de Goma n'a pas confiance à l'égard des institutions financières avec une proportion estimée de 60% de la recherche.

Les principaux objectifs de notre recherche se résument en ce qui suit :

⁴ KAMBALE MBACKUL'IRAH B, Politique et stratégie des institutions des microfinance, ULPG, FSEG, 2012-2013, p.16.

⁵ LAMARQUE E. et d'Hirigoyen G., Management de la banque, Risques, relation client, organisation, 3^{ème} édition, Pearson éducation, France, 2011, p.151.

- Mener une enquête auprès de la population de la ville de Goma afin de dégager les répercussions du contexte actuel des institutions financières sur la situation socio-économique de leurs membres.
- Proposer les éléments de pistes de solutions aux institutions financières aptes à répondre aux attentes de la population.

I. CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé la méthode qualitative soutenue par quelques approches, il s'agit de l'approche analytique, l'approche comparative ; et l'approche statistique et de l'approche inductive.

Pour ce qui concerne les techniques, nous avons fait recours à la technique échantillonnage, la technique d'enquête par questionnaire (questions fermées et questions ouvertes), la technique documentaire ainsi que la technique d'interview.

II. CADRE CONCEPTUEL DU TRAVAIL

Selon Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPEN HOUDT⁶, la conceptualisation est plus qu'une simple définition ou convention terminologique. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel.

A cet effet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue du chercheur. Il s'agit donc d'une construction-sélection.

Dans cette section, nous allons nous attarder sur quelques concepts clés de ce travail il s'agit de l'attitude de la population, des institutions financières et de l'environnement incertain. Ces derniers mots étant des éléments pivots de ce travail.

II.1. L'ATTITUDE

Il s'agit de la façon dont la population perçoit les institutions financières.

D'après le dictionnaire « l'attitude est la manière de se tenir ; posture, manière d'être à l'égard des autres, comportement ».⁷

II.2 LA POPULATION

Le mot population a plusieurs acceptations. C'est ainsi que Raymond QUIVY et Luc VAN COMPENHOUDT⁸ disent que le mot « population » doit être compris dans son sens plus large, celui d'ensemble d'éléments constituant un/tout.

⁶ Raymond Q et L. VAN COMPENHOUDT, Manuel de Recherche en Sciences sociales, 3^{ème} édition DUNOD, Paris, 2006, p.

⁷ Petit Larousse illustre, édition, 17 Rue du Mont Parnasse 75298 Paris CEDEX, 1987, p.76.

Quant à Yves BERNARD et Jean Claude COLLI,⁹ la population est l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se trouve dans une zone géographique.

La population ainsi défini (appelée aussi « population résidente » peut différer assez sensiblement de l'ensemble de personnes présentes à un instant donné dans cette zone géographique (population présente).

On préfère privilégier la notion de « population résidente » présente un caractère de stabilité beaucoup plus important et qui de ce fait, participe de façon plus active à la vie économique de la zone étudiée....

La connaissance précise de l'effectif et des structures d'une population est essentielle pour l'étude de nombreux problèmes économiques et sociaux.

A ce qui concerne notre étude, il s'agit de la population actuelle vivant dans la ville de Goma pendant la période de notre recherche.

II.3 LES INSTITUTIONS FINANCIERES EN RDC

Le système financier en RDC est composé de la Banque Centrale, des institutions financières monétaires ou bancaires et des institutions financières non monétaires. Selon Yves BERNARD et Jean Claude COLLI.¹⁰

Les institutions financières sont des agents dont la fonction principale est d'effectuer des opérations financières par opposition avec les agents dont la fonction principale est de produire ou de consommer.

Sont cependant exclus de cette catégorie des organismes qui effectuent des opérations financières pour un groupe limité d'agents leur ayant délégué cette fonction ou certains intermédiaires dont l'activité s'est en fait analysée comme une production des services (notaires, agents de change).

- Dans une économie monétaire, l'existence d'institutions financières et plus précisément, des institutions de crédit sont liées fait qu'un certain nombre d'agent ont une capacité de financement (c'est-à-dire une épargne nette) et que d'autres ont au contraire un besoin de financement.
- En régime capitaliste, les épargnants peuvent rencontrer les demandeurs des capitaux sur les marchés sans intermédiaires.

Il revient aux institutions financières de résoudre cette contradiction, en jouant le rôle d'un écran correspond aux emplois souhaités de leur épargne ou de leurs disponibilités, et aux demandeurs des fonds selon les modalités qui leur conviennent.

⁸Raymond Q et L. VAN COMPENHOUDT, op.cit., p.149.

⁹Yves B et COLLI J.C, Dictionnaire économique et financier, éditions du seuil, 27^e Rue Jacob, PARIS VI^e 1989, p.

¹⁰ Yves B et COLLI J.C, Op.cit. , p.830.

Dans cette section, il ne sera pas question de donner la liste exhaustive de toutes les institutions financières mais de grandes catégories.

Selon le C.T OLENGA Charles¹¹, ces institutions sont réparties comme suit :

- Les banques commerciales ;
- Les institutions financières spécialisées.

Pour cette dernière catégorie, nous citons entre autres :

- Les institutions financières spécialisées dans la construction et dans les mobiliers ;
- Les fonds publics spéciaux de financement au Congo ;
- Les coopératives d'épargnes et de crédit.

A part ces dites institutions ci-haut citées du secteur formel, il existe d'autres du secteur informel éparpillées de part et d'autres dans la ville de Goma et participant en grande partie au financement des activités socio-économiques de la population exclue du système financier formel (classique).

Selon ALIANGO Marachto Dédé¹² « ce système comprend tous ceux qui offrent des services financiers dans la clandestinité. Il s'agit des prêteurs à gages, resuriers, papa carte, tontine, etc. il convient de souligner ici que le secteur informel est très développé en RDC et regorge plus ou moins 72% d'emplois.

Ainsi, plusieurs micro et petites entreprises continuent à s'adresser au système de microfinance informel pour la couverture de leurs besoins de financement ».

II.4 L'ENVIRONNEMENT INCERTAIN

L'environnement est un élément non négligeable dans la vie des entreprises.

Selon le Dictionnaire¹³, l'environnement est un ensemble des éléments naturels ou artificiels qui constituent le cadre de vie d'un individu.

Pour le Professeur Beaujolais BOFOYA¹⁴, il existe quatre situations dans lesquelles peut se trouver une entreprise. Il s'agit de : la certitude, la concurrence, l'intermédiation et le risque (ou incertain).

Ainsi, c'est cette dernière situation dans laquelle est surtout notre, problème de recherche.

La situation de risque (incertitude) est caractérisée par plusieurs états de l'environnement, l'entreprise ne sait pas lequel va se produire.

Dans ce cas les entreprises doivent adapter une attitude à l'égard de l'incertitude (risque).¹⁵

¹¹ CT OLENGA C, Gestion des institutions financières congolaises, Cours inédit, L1 SEG, UNIGOM, 2013-2014.

¹² ALIANGO M. Dédé ; La microfinance en RDC, Evolution, opportunités et contraintes, UDUPC/FASE 2006, p.211.

¹³ Petit Larousse, op.cit., p.371.

¹⁴ Prof BOFOYA KOMBA, Statistique Appliquée à la Gestion, Cours inédit, UNNIGOM, L1 SEG, 2008-2009.

¹⁵ John HULL et Alii, Gestion des risques et institutions financières, 3èd. Pearson, p.5.

Pour les professeurs John HULL et Christophe « les entreprises doivent tenir compte des risques si elles veulent survivre et pérenniser leurs activités ».

Dans le même angle d'idées ils ajoutent « contrairement à d'autres entreprises, les institutions financières sont extrêmes régulées. Les gouvernements du monde entier veulent pouvoir compter sur un système financier stable et il est important que les entreprises et les individus puissent avoir confiance dans le système bancaire et assurantiel ». ¹⁶

Les idées de ces auteurs devraient être intégrées dans les stratégies managériales par les institutions financières congolaises si elles veulent faire face à la conjoncture incertaine qu'elles traversent.

III. PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET DISCUSSION DES RESULTATS

Ce point consiste à la présentation des données de l'enquête et leur analyse ainsi que le rapprochement de nos résultats et ceux d'autres chercheurs.

III.1. LA BASE DES DONNEES

L'enquête sur la population de Goma est source des données à la base de l'analyse présentée ici.

Cette enquête porte sur un échantillon de la cohorte des individus vivants à Goma pendant la période de notre étude. Cette enquête a été explicitement conçue grâce à une dotation précise des événements survenus durant cette période.

Trois éléments entrent dans la détermination de la taille de l'échantillon ¹⁷, il s'agit de :

- La marge d'erreur souhaitée (E), estimée à 5%
- Le seuil de signification ($U\alpha$) estimée à 95% dont la valeur est de 1,96
- La valeur approximative (P) obtenue lors d'un sondage sur un petit échantillon ou lors d'une

recherche antérieure. Comme pour notre cas p est inconnue, elle sera remplacée par $\frac{Y}{2}$.

Ainsi $n = P(1-P) \frac{U^2\alpha}{E^2}$, après le remplacement de P par $\frac{1}{2}$

$$\text{On a : } n = \frac{1}{2} \cdot \frac{1}{2} \cdot \frac{U^2\alpha}{E^2} = \frac{1}{4} \cdot \frac{U^2\alpha}{E^2} = \frac{(1,96)^2}{4(0,05)^2} = \frac{3,8416}{4(0,0025)} = 384,16$$

III.1.2 PRESENTATION DES DONNEES DE L'ENQUETE

¹⁶ John HULL et alii, op.cit., p.19.

¹⁷ CT KIMANUKA C., Statistique Mathématique, Cours inédit, G2 SEG, UNIGOM, 2006-2007.

Dans cette section, nous allons présenter les données de l'enquête à partir des différentes caractéristiques de nos enquêtés.

Tableau n°1 : Distribution des répondants selon le sexe :

Question	Sexe	Effectif	Pourcentage
Etiez-vous de quel sexe ?	Masculin	275	71,61
	Féminin	109	28,39
	TOTAL	384	100

Sources : Résultats de notre enquête, Aout 2014.

Au regard de ce tableau, nous constatons que 275 personnes enquêtés soit 71,61% sont du sexe masculin quant au sexe féminin, il occupe 109 enquêtés soit 28,39%.

Tableau n°2 : Répartition des enquêtés selon l'âge :

Question	N°	Tranche d'âge	Effectif	Pourcentage
Quel est votre âge ?	1	[15-25]	35	9,11
	2	[26-35]	86	22,4
	3	[36-45]	124	32,29
	4	[46-55]	87	22,68
	5	[56-65]	52	13,54
	6	[66 et plus	6	1,55
	Total		384	100

Source : Résultat de notre enquête Aout 2014.

Il ressort de ce tableau que 35 personnes soit 9,11% de nos enquêtés ont l'âge compris entre 15 et 25 ans, 86 personnes soit 22,4% de nos enquêtés ont l'âge compris entre 26 et 35 ans. 32,29 % de nos enquêtés soit 124 personnes ont l'âge compris entre 36 et 45 ans. 87 personnes soit 22,66% de nos enquêtés ont l'âge compris entre 46 et 55 ans. Disons que 13,54% soit 52 enquêtés ont l'âge compris entre 56 et 65 ans et 6 personnes soit 1,55% de nos enquêtés ont l'âge supérieur à 66.

Tableau n°3 : Répartition des enquêtés selon leur Etat-civil :

Question	Tranche d'âge	Effectif	Pourcentage
Quel est votre Etat-Civil?	Marié	202	52,6
	Divorcé	13	3,39
	Veufs (veuves)	8	2,08
	Célibataires	161	41,93

	Total	384	100
--	-------	-----	-----

Source : Notre enquête, Aout 2014.

Ce tableau nous renseigne que 202 personnes soit 52,6% de nos enquêtés sont mariés 13 personnes soit 3,39% sont des divorcés. 8 personnes sont des veufs et 161 personnes soit 41,93% sont des célibataires.

Tableau n°4 : Répartition des enquêtés selon leur niveau d'étude :

Question	Niveau d'études	Effectif	Pourcentage
Quel est votre niveau d'étude ?	Sans	27	7
	Primaire	29	7,6
	Secondaire	146	38
	Universitaire	182	47,4
	TOTAL	384	100

Source : Résultat de notre enquête, Aout 2014.

Il ressort de ce tableau que 27 personnes soit 7% de nos enquêtés sont sans niveau d'étude. 29 personnes soit 7,6% ont un niveau primaire ; 146 enquêtés soit 38% ont niveau du secondaire, et 182 personnes soit 47,4% de nos enquêtés ont le niveau universitaire.

Tableau n°5 : Répartition des enquêtés selon leur situation socioprofessionnelle :

Question	Variabes	Effectif	Pourcentage
Quel est votre type d'activité ?	Sans Emploi	33	8,39
	Motard	41	10,68
	Enseignant	39	10,16
	Agent de l'Etat	51	13,28
	Etudiant (Elève)	37	9,63
	Mécanicien	34	8,85
	Commerçant	107	27,86
	Autres	42	10,93
	TOTAL	384	100

Source ; Résultats de notre enquête, Aout 2014.

Il ressort de ce tableau que 33 personnes soit 8,59% de nos enquêtés ont sans emploi.

- ✓ 41 personnes soit 10,68% de nos enquêtés sont des motards,
- ✓ 39 personnes soit 10,16% de nos enquêtés sont des enseignant,
- ✓ 51 personnes soit 13,28% sont des agents de l'Etat,
- ✓ 37 personnes soit 9,63% de nos enquêtés sont des étudiants,
- ✓ 34 personnes enquêtés soit 8,85% sont des mécaniciens ;

- ✓ Les commerçants occupent une proportion de 27,86% soit 107 enquêtés et ceux qui s'occupent d'autres activités non détaillés dans le tableau ci-haut sont de 10,95% soit 42 personnes.

III.2 ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Dans ce point il est question d'analyser les données issues de notre enquête.

Tableau n°6 : Possession d'un compte dans une institution financière :

Question	Réponses	Effectif	Pourcentage
avez-vous un compte dans une institution financière ?	OUI	235	61,2
	NON	149	38,8
	TOTAL	384	100

Source : notre enquête Aout 2014

Après analyse des données fournies par nos enquêtés en rapport avec la possession d'un compte dans une institution financière, nous constatons que 235 enquêtés soit 61,2% ont un compte dans une institution financière contre 149 personnes soit 38,8% de nos enquêtés qui n'en ont pas.

Tableau n°7 : Distribution des enquêtés selon les causes de non possession d'un compte :

Question	Niveau d'études	Effectif	Pourcentage
Pourquoi n'avez-vous pas un compte dans une institution financière ?	Non intéressés	18	12
	Insuffisance du revenu	64	43
	Décis par les IF	60	40,3
	Préférence à l'investissement	7	4,7
	TOTAL	384	100

Source ; nos enquêtes Aout 2014

A la question de savoir les causes de non adhésion de nos enquêtés dans les institutions financières de la place, l'analyse révèle que 18 personnes soit 12% des enquêtés n'ayant pas un compte sont non intéressés par les institutions financières 64 enquêtés soit 43%, n'ont pas de compte suite à l'insuffisance du revenu.

60 enquêtés soit 40,3% sont décis par les institutions financières suite au manque de crédibilité par les institutions financières dans la gestion des épargnes, 7 personnes sur 149 enquêtés soit 4,7% préfèrent investir qu'épargner par l'ouverture d'un compte bancaire.

Tableau n°8: Types d'institutions dans lesquelles nos enquêtés épargnent :

Question	Institutions	Fréquence	Fréquence en %
----------	--------------	-----------	----------------

Dans quel type d'institution avez-vous un compte ?	COOPEC	98	41,7
	MECRE	60	25,5
	BANQUE	51	21,7
	TONTINE	26	11,1
	TOTAL	2354	100

Source : Résultat de nos enquêtés Aout 2014

Ce tableau nous renseigne que sur un effectif de 235 enquêtés et membre des institutions financières à Goma, 98 personnes soit 41,7% sont membres de COOPEC, 60 enquêtés soit 25,5% épargnent dans des MECRE, 51 personnes soit 21,7% ont un compte dans une banque et en dernier lieu viennent 26 personnes soit 11,1% travaillant avec les tontines.

Tableau n°9 : Distribution des enquêtés selon la durée qu'ils sont membres des institutions financières :

Question	Durée	Fréquence	Fréquence en %
Depuis combien de temps étiez-vous membres des institutions financières ?	Moins d'un an	53	22,6
	1 à 5 ans	122	51,9
	6 à 10 ans	46	19,6
	Plus de 10 ans	14	5,9
	TOTAL	235	100

Source : Notre enquête Aout 2014

Au vu de ce tableau, nous constatons que 53 personnes soit 22,6% sur 235 enquêtés ayant un compte dans une institution financière, ont fait une durée de moins d'une année dans une institution financière, 122 enquêtés soit 51,9% ont une durée de 1 à 5 ans dans les institutions, 46 enquêtés soit 19,6% ont réalisé une période allant de 6 à 10 ans, quant à 1' personnes soit 5,9% ont fait plus de 10 ans dans les institutions financières.

Tableau n°10 : Répartition des enquêtés n'ayant pas un compte selon leur façon d'épargner :

Question	Répondants	Fréquence	Fréquence en %
Si vous n'êtes pas membre d'une institution financière, comment faites-vous vos épargnes ?	Caisse à la maison	64	42,95
	Placement	7	4,69
	Indifférent	40	26,85
	Investissement	25	16,78
	Airtel money	13	8,72
	TOTAL	149	100

Source ; Nos enquêtés Aout 2014

Ce tableau nous renseigne que 64 enquêtés soit 42,95% de 149 enquêtés n’ayant pas un compte dans une institution financière reconnue, ont une caisse dans leurs maisons (domicile à 4,69% soit 7 personnes effectuent un placement de leur fonds, 40 personnes soit 26,85% n’effectuent aucun épargne, 25 enquêtés soit 16,78% préfère investir et 8,72% soit 13 enquêtés font leur épargne avec le système Airtel money.

Tableau n°11 : Distribution des enquêtés selon qu’ils sont satisfaits par le mode de fonctionnement des institutions financières :

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
Etiez-vous satisfaits par le mode de fonctionnement des institutions financières ?	OUI	120	31,25
	NON	228	59,375
	indifférents	36	9,375
	TOTAL	384	100

Source ; Nos enquêtes Aout 2014

De ce tableau nous constatons que 120 enquêtés soit 31,25% sont satisfaits du mode fonctionnement des institutions financières de la place à la seule raison qu’elles octroient de crédits, 228 personnes soit 59,375% ne sont pas satisfaits par le mode de fonctionnement actuel des institutions financières suite par le manque de crédibilité et ou la faisabilité subie par ces dernières et 36 enquêtés soit 9,375% sont indifférent à cette question.

Tableau n°12 : Distribution des enquêtés ayant reçu le crédit dans les institutions financières :

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
avez-vous déjà reçu un crédit dans une institution financière?	OUI	129	33,6
	NON	225	66,4
	TOTAL	384	100

Source : Nos enquêtés, Aout 2014

A cette question, 129 personnes soit 33,6% affirment avoir reçu un crédit contre 255 enquêtés soit 66,4% n’ayant pas eu le crédit dans ces institutions financières.

Tableau n°13 : Répartition des enquêtés selon leur capacité de remboursement de crédits reçus :

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
----------	------------	----------	-------------

avez-vous été à mesure de rembourser ces crédits reçus ?	OUI	98	75,97
	NON	31	24,03
	TOTAL	129	100

Source : notre enquête, Aout 2014

Il revient de signaler à partir de ce tableau que sur 129 enquêtés ayant reçu un crédit auprès des institutions financières, 98 personnes soit 75,97% ont été à mesure de rembourser leurs crédits contre 31 personnes soit 24,03% n'ayant pas été à mesure de rembourser leurs crédits.

Tableau n°14: amélioration du revenu des enquêtés à partir des crédits :

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
Après l'obtention du crédit, votre revenu a-t-il ?	augmenté	65	50,39
	diminué	22	17,05
	resté stable	42	32,56
	TOTAL	129	100

Source : résultat de notre enquête, Aout 2014

L'analyse de cette question révèle que, 65 personnes soit 50,39% des enquêtés ayant reçu des crédits dans des institutions financières, ont vu leur revenu augmenté ou s'améliorer, 22 personnes soit 17,06%, leur revenu a subi une réduction, quant à 42 enquêtés soit 32,56% leur revenu est resté stable (pas d'amélioration).

Tableau n°15: Répartition des enquêtés selon les activités entreprises avec les crédits reçus :

Question	Répondants	Effectif	Pourcentage
Après avoir reçu le crédit quel type d'activités entreprises?	Commerce	71	55,038
	Agriculture	7	5,43
	Construction	19	14,73
	Achat parcelle	24	18,6
	Autre activités	3	2,332

	Aucune	5	3,88
	TOTAL	129	100

Source ; nos enquêtés, Aout 2014

Il ressort de ce tableau que 71 personnes soit 55,038% des enquêtés ayant reçu me crédit ont entrepris le commerce avec le crédit reçu ; 7 personnes soit 5,43% ont fait l'agriculture ; 19 personnes soit 14,73% ont construit de maison avec le crédit reçu, 24 personnes soit 18,6% de nos enquêtés affirment avoir acheté de parcelles, quant à 3 personnes ont fait autres activités m'ont signalés ci-haut et 5 personnes soit 3,88% n'ont rien entrepris avec les crédits reçus.

Tableau n°16 : changement de la situation socio-économiques des enquêté ayant reçu les crédits :

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
Avec les crédits reçus des institutions financières, votre situation socio-économique ?	OUI	81	62,79
	NON	48	37,21
	TOTAL	129	100

Source : notre enquête, Aout 2014

A cette question de savoir si les crédits reçus des institutions financières ont permis le changement de la situation socio-économique de membres, 81 personnes soit 62,79% de nos enquêtés ayant reçu les crédits affirment que leur situation socio-économique a changé (amélioré) contre 37,21% soit 48 personnes qui disent leur que intitulation n'a pas changé.

Tableau n°17 : Distribution des enquêtés selon leur considération des institutions financières :

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
A partir de la situation actuelle des institutions financières, les considérez-vous comme facteur de réduction de pauvreté ?	OUI	142	36,98
	NON	184	47,92
	TOTAL	384	100

Source : résultat de notre enquêtés, Aout 2014

Ce tableau fournit les informations selon lesquelles 143 personnes soit 36,89% des nos enquêtés disent que les institutions financières sont les facteurs de réduction de la pauvreté, 184 personnes soit 47,92% de nos enquêtés, ont une considération négative pour les institutions financières.

Quant à 58 personnes soit 15,1% des enquêtés sont indifférents à cette question.

Tableau n°18: les institutions financières tombées en faillite :

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
Avez-vous entendu dire une institution financière tombée en faillite ?	OUI	248	64,6
	NON	110	28,6
	Indifférent	26	6,8
	TOTAL	384	100

Source : résultats de nos enquêtés, Aout 2014

Il ressort de ce tableau que 248 personnes soit 64,6% affirment avoir entendu dire des institutions financières tombées en faillite ou se trouvant des difficultés de fonctionnement contre 110 personnes soit 28,6M n’ayant pas entendu dire de la faillite des institutions tombée en faillite, et 26 enquêtés soit 6,8 ont été indifférents.

Ainsi, la liste ci-après reprend les institutions financières tombées en faillite et d’autres œuvrant difficilement. Il s’agit de :

IMARA, BARAKA, DUTCH, NBK, AMKENI, COOPECO, GALA LETU, JENGO LETU, HAZI NA ZETU, HAKIBA YETU, CEAD, COOFIPEC, CECREAM, KUNATUMAINI, COOPEKI, VICTOIRE, TUJENGE TULIME, LE GRENIER, CRUCHE BANQUE, COOPEC NYALUKEMBA, COOFICOM et plusieurs autres tontines.

Il s’avère important de signaler que cette liste reste à analyser, ce qui fera l’objet de notre prochaine recherche.

Tableau n°19 : distribution des enquêtés ayant perdu leur épargne dans les institutions financières tombées en faillite

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
Avez-vous perdu une somme d’argent dans une institution financière tombée en faillite ?	OUI	156	40,6
	NON	184	47,92
	indifférent	44	11,5
	TOTAL	384	100

Source : résultat de notre enquête, Aout 2014

De ce tableau, nus constatons que 156 enquêtés soit 40,6% ont perdu une somme d’argent (épargne) dans ces dits institutions, 184 personnes site 47,9% n’en ont pas perdu, contre 44 enquêtés soit 11,5% sont indifférents à cette question.

Tableau n°20 : distribution des enquêtés d’après leur opinion de continuer à épargner dans les institutions financières :

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
Préférez-vous continuer à déposer votre argent dans ces institutions financières?	OUI	87	22,7
	NON	239	62,2
	indifférent	58	15,1
	TOTAL	384	100

Source : notre enquête, Aout 2014.

A cette question de savoir si la population préfère continuer à épargner dans les institutions financières, l'analyse des données ci-haut révèle que : 87 enquêtés soit 22,7% préfèrent continuer à épargner dans ces dites institutions ; 239 personnes soit 62,2M des enquêtés ont une attitude négative à l'égard des ces institutions, contre 58 personnes soit 15,1% de nos enquêtés qui sont indifférents.

Tableau n°21 : préférence des enquêtés l'égard de l'épargne :

Question	répondants	Effectif	Pourcentage
pensez-vous encore épargner dans une autre institution financière que l'ancienne ?	OUI	193	50,3
	NON	150	39
	indifférent	41	10,7
	TOTAL	384	100

Source : résultat de nos enquêtés, Aout 2014

De ce tableau fournit les informations en rapport avec la question de savoir si la population de Goma (enquêtée) préfère épargner dans les institutions d'habitude ou si elle préfère changer les institutions pour la sécurité de leur épargne, 193 personnes soit 50,3% de nos enquêtés préfèrent changer les institutions financières et s'adhérer dans d'autres sites 150 personnes soit 39 % de nos enquêtés sont d'accord de continuer à épargner dans leurs anciennes institutions où ils sont abonnés contre 41 personnes soit 10,7% qui n'ont pas exprimé leur choix.

Tableau n°22 : distribution des enquêtés selon leur choix entre institutions financières :

Question	Répondants	Effectif	Pourcentage
Quel type d'institution financière sans laquelle prenez-vous encore effectuer vos	Banque	134	34,9
	Coopec/Mecre	36	9,4
	Tontine	37	9,6

épargner ?	D'écu	122	31,8
	Indifférent	55	14,3
	TOTAL	384	100

Source ; notre enquête, Aout 2014

A cette question de savoir quel type d'institution financière la population de Goma manifeste leur choix, l'analyse des données se trouvant dans le tableau ci-haut révèle que 134 enquêtés préfèrent soit 34,9% effectuer leur dépôt actuellement dans les banques. Ce choix est fondé sur le fait un bon nombre de coopératives, de Mecre, de tontine souffrent de la crise actuelle que les banques.

36 personnes soit 9,4% de nos enquêtés manifestent leurs choix pour les Coopec et les MECRE, 37 enquêtés soit 9,6% préfèrent les tontines, contre 122 personnes soit 31,8% de gens qui sont déçus par le mode de fonctionnement actuel les de certaines institutions financières et en dernier lieu parlons que 55 personnes soit 14,3% de gens qui ne manifestent pas leur choix autrement dit qui sont indifférents.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

Après la présentation et l'analyse des données récoltées auprès de nos enquêtés, il s'avère nécessaire de procéder à la discussion des résultats.

Dans cette section, nous allons procédés aux rapprochements des nos résultats à ceux d'autres chercheurs.

Rappelons que l'enquête à été effectuée sur un échantillon de 384 personnes dont 275 pour le sexe masculin soit 71,61% et 109 personnes soit 28,39% pour le sexe féminin (tableau n°2) provenant de part et d'autres dans différents quartiers de la ville de Goma tel que le montre le tableau n°1.

L'âge le plus touché se trouve entre 36 et 45 ans avec une proposition de 32,29% soit 124 enquêtés voir le tableau n°3.

Distribution autour de choix des institutions financières l'analyse a révélé que 134 enquêtés soit 34,9% choisissent les banques que d'autres institutions financières voir le tableau n°22.

Pour Eric LAMARQUE et Gérard HIIGOYEN¹⁸, les banques n'ont plus vraiment le choix, elles doivent améliorer leur capacité de gestion du risque opérationnel, afin de restaurer la confiance des actionnaires, des clients et des régulateurs. C'est la seule voies possibles si elles veulent atténuer le sentiment général de confiance à leur égard et convaincre que leur businessse model n'est pas trop risqué et n'est pas difficilement soutenable sur le long terme.

¹⁸ Eric LAMARQUE et Gérard HIRIGOYEN, management de la banque, Risques, relations clients, organisations, 3^{ème} édition, p.37.

Pour les coopératives d'épargne et des crédits et MECRE, les informations fournies par le tableau n°22, montrent que 36 enquêtés (9,4%) préféreraient effectuer leur dépôt dans cette catégorie d'institutions financières, les auteurs, comme Bernard BALKENHOL¹⁹ affirment que les coopératives ont également pour objectif essentiel, la participation aux efforts de développement économique par la contribution qu'elles peuvent fournir à l'accroissement de la production grâce à l'amélioration des moyens de production et à l'utilisation collective et rationnelle de l'équipement, ouvrages, matériaux, installations, etc. ; à la rationalisation des circuits intérieurs de distributions et l'approvisionnement et au développement du potentiel des ressources humaines favorisant notamment la participation des populations.

Pour le cas des tontines, le même tableau (n°24), nous renseigne que 37 enquêtés (9,6%) adoptent épargner dans les tontines, c'est ainsi que Bernard HOLKENHOL²⁰, ajoute que « à l'origine, les tontines servaient presque exclusivement à financer les événements sociaux des membres.

Mais avec la conjoncture économique difficile, les tontines s'orientent de plus en plus vers le financement d'investissements commerciaux, industriels ou immobiliers ».

Dans ce même angle d'idée, l'auteur²¹ dit que « dans une économie où les agents ont des difficultés à constituer une épargne bancaire importante, la tontine se présente comme la principale forme d'épargne de la majeure partie de la population des villes.

V. DISCUSSION POUR LA VERIFICATION DE L'HYPOTHESE :

Ainsi pour la vérification de notre hypothèse, nous allons procéder par la comparaison des résultats trouvés dans le tableau n°11, et le tableau n°20 avec la proportion de notre hypothèse. Il s'agit donc de la comparaison d'une proportion à un standard.²²

❖ Nous allons accepter votre hypothèse si :

$$f_n - p_0 > -U \alpha / 2 \sqrt{\frac{P_0 q_0}{n}} \text{ et rejet notre hypothèse si } f_n - p_0 > U \alpha / 2 \sqrt{\frac{P_0 q_0}{n}}$$

Soient les éléments de base :

$\alpha = 5\% \Rightarrow$ la valeur à utiliser est de 1,96

$P_0 = 60\% = 0,60$

1° pour le tableau n°12, $f_n = 59,375 = 0,59375$

¹⁹ Bernard BALKENHOL et Alli, Banques et petites entreprises en Afrique de l'ouest, édition l'armattan 1996, P.38

²⁰ Bernard BALKENHOL et alii, Idem, p.185

²² KASEREKA NGALYAVUSA, Statistique inductive, cours inédit, G2 Comptabilité ISC, 2008- 2009.

$$\Rightarrow f_n - p_0 > -U \alpha / 2 \sqrt{\frac{P_0 q_0}{n}} ; \text{ici } P_0 = 0,60 \text{ et } q_0 = 0,40$$

$$0,59375 - 0,60 > -1,96 \sqrt{\frac{6,060 \cdot 0,40}{384}}$$

$$-0,00625 > -1,96 \times 0,025$$

$$-0,00625 > -0,049$$

Comme il est ainsi, donc $-0,00625$ étant supérieur à $-0,049$, nous confirmons notre hypothèse selon laquelle la majorité de la population de Goma n'a pas confiance aux institutions financières de la place.

2° pour le tableau n°11, $f_n = 62,2\% = 0,622$

$$f_n - P_0 > -U \alpha / 2 \sqrt{\frac{P_0 q_0}{n}} ; \text{ici } P_0 = 0,60 \text{ et } q_0 = 0,40$$

$$0,622 - 0,60 > -1,96 \sqrt{\frac{6,060 \cdot 0,40}{384}}$$

$$0,022 > -0,049$$

Pour ce deuxième rapprochement, l'analyse nous permet d'adopter notre hypothèse, telle que précédemment constaté. Ceci étant justifié par le fait que la population est déçue suite aux pertes répétitives de l'épargne subies par les membres de ces institutions financières.

CONCLUSION

Au terme de cette réflexion qui porté sur un thème « que sais-je ? De l'attitude de la population de Goma face aux institutions financières de 2008-2014 ». Il est indispensable d'en préciser les principaux résultats.

Après dépouillement de 384 protocoles, l'analyse révèle ce qui suit :

Le tableau n°6, montre que sur un échantillon de 384 enquêtés, 235 personnes (61,2%) ont un compte dans une des institutions financières contre 149 personnes soit 38,8% qui n'en ont pas.

Les causes de non adhésion aux institutions financières sont identifiées dans le tableau n°7, soit 12% pour les non intéressés, 43% pour l'insuffisance des moyens 40,3% de ceux qui sont déçus par le manque de crédibilité (détournement de l'épargne) par les institutions financières et 4,7% de ceux qui préfèrent investir.

Le tableau n°8, fournit les informations concernant les institutions dans lesquelles les gens sont premièrement abonnés, ainsi 41,77% ont été abonnés dans les COOPEC, 25,5% dans le MECRE, 21,7% dans les banques et 11,1% dans les tontines ;

Pour le cas de ceux qui n'ont pas de compte dans une institution financière reconnue, le tableau n°10 nous montre que 42,95% ont la caisse à la maison (donc ils ont choisi la thésaurisation à 4,69% pour le placement 16,78% pour les investissements, 8,72% qui effectuent leur épargne par le système « Airtel money » contre 26,85% de ceux qui n'effectuent pas d'épargne.

Les informations contenues dans le tableau n°11, montrent que 31,25% de nos enquêtés sont satisfaits du mode de fonctionnement actuel des institutions financières, 59,375% de ceux qui ne sont pas satisfaits contre 9,375% des indifférents à cette question.

Le tableau n°15, renseigne que 36,98% de nos enquêtés considèrent les institutions financières comme facteurs de réduction de la pauvreté, 47,92% ont une attitude négative à cette question contre 15,1% de ceux qui sont indifférents.

les renseignements concernant les institutions tombées en faillite sont fournies par le tableau n°18.

Le tableau n°20, montre que 22,7% les enquêtés manifestent l'opinion de continuer à épargner dans leurs anciennes institutions financières, 62,2% ayant une opinion de méfiance ou d'aversion et 15,1% de ceux-là n'ayant manifesté leur opinion ce qui permet de confirmer notre hypothèse.

Le tableau n°22 fournit les informations concernant le choix de nos enquêtés pour les institutions financières : 34,9% préfèrent actuellement effectuer leur épargne dans les banques, 9,4% dans les COOPEC et MECRE 9,6% dans les tontines, 31,8% de ceux qui sont déçus contre 14,3% caractérisés par l'indifférence. Ceci étant dit par le manque de crédibilité dans la gestion de l'épargne par les institutions financières non classiques.

Ainsi, pour finir disons que le contexte actuel des institutions financières en RDC et en particulier celles de Goma laisse à désirer, ce qui nous conduit à proposer ce qui suit :

- Que les institutions financières améliorent leur façon au leur mode de gestion de l'épargne de leurs membres et de respecter les biens publics ;
- Que la banque centrale, directeur du système financier, prenne en compte ses responsabilités pour orienter, enseigner, former et les contrôler les différents responsables et financiers de ces institutions, car un bon nombre même de ces dernières fonctionnent sans l'agrément de la banque centrale
- Que le gouvernement prenne aussi sa part de responsabilité par le contrôle et sanctions afin de mieux orienter le secteur financier en particulier et l'économie du pays en général.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- Bernard BALKENHOL et Alli, Banque et petites entreprises en Afrique de l'Ouest, édition , l'harmattan 1996.
- Eric LAMARQUE et Gérard d'HEIRIGOYEN, Management de la banque, risques, relations clients, organisations, éd. Pearson éducation France, 2011.
- John Hull, Gestion des risques et institutions financières, 3^{ème} édition Pearson, France.
- Raymond Q. et L. Van COMPENHOUDT, Manuel de recherche en sciences sociales, 3^{ème} édition, DUNOD, Paris 2006
- Petit Larousse illustré édition, 1987.
- Yves BERNARD et COLLI. J.C, Dictionnaire économique et financier, éditions du seuil, 27^{ème} rue, Paris, 1987.
- Commission Européenne,, Micro finance : Orientations méthodologiques, 2^{ème} édition Luxembourg, 2000.
- FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, 2009.
- ALIANGO Dédé M, Problématique de financement des institutions de Micro finance congolaise, édition U.P.C, DASE, 2006.
- ALIANGO Dédé M, La micro finance en RDC : Evolution, opportunité et contraintes, éd. UPC FASE 2006.